

Déclaration liminaire au CSA-SD 1^{er} degré

du lundi 10 février 2025

Monsieur l'IA-Dasen,

Mesdames et Messieurs les membres de ce CSA-SD,

Une fois n'est pas coutume, nous débutons cette déclaration liminaire en saluant **quelques annonces enfin positives** pour l'éducation nationale sous la présidence Macron : annulation de la suppression de 4000 postes d'enseignants, annonce de la création de 2000 postes d'AESH, 600 postes d'AED, 170 postes de CPE, 324 postes dans le secondaire tout comme l'abandon des deux jours de carence supplémentaires pour les fonctionnaires. Ceci ne répond néanmoins qu'à de **légitimes besoins** et ne doit être qu'un **préambule à de vraies et profondes réformes**. En effet, le chemin est encore long pour regagner la confiance et redonner un véritable souffle à l'École.

Concernant le 1^{er} degré, la **dotation à nouveau neutre** pour notre département est une bonne nouvelle puisque la démographie scolaire sera à nouveau à la baisse l'an prochain. Néanmoins, les logiques mathématiques ne reflètent pas toujours la réalité du terrain. Le **taux d'encadrement des élèves n'est pas l'unique indicateur** qu'il faut regarder, surtout dans notre département plutôt rural. Ainsi, il est nécessaire de prendre en compte les réalités pédagogiques en **préférant le qualitatif au quantitatif**. La répartition réelle des élèves doit être un indice, en regardant les niveaux créés, car faire classe avec un double, un triple voire un quadruple niveau avec 20 élèves, ne représente la même charge de travail, d'organisation, qu'un simple niveau avec le même nombre d'élèves. Pour l'Unsa Education, d'autres indicateurs devraient absolument être pris en compte comme l'existence d'une ULIS, le nombre d'élèves allophones et plus largement des EBEP ainsi que le nombre de PPRE, PAP, PPS en cours.

De même, **l'École inclusive reste un enjeu crucial**. Les 2 000 postes supplémentaires d'AESH au niveau national sont un premier pas mais ils ne suffiront pas à répondre pleinement aux besoins prégnants des élèves en situation de handicap et à garantir des conditions de travail dignes pour ces personnels. Dans la Loire, nous sommes encore trop souvent confrontés à des situations où l'inclusion scolaire manque de moyens matériels et humains, engendrant souffrance et frustration pour les équipes éducatives, les familles et les enfants.

La problématique **des besoins en remplacements** dans notre département crée véritablement des situations de mal-être autant chez les enseignants que pour les élèves et leurs familles. Un certain nombre de nos collègues culpabilise actuellement lorsqu'ils tombent malade ou doivent se rendre simplement à un

rendez-vous médical déjà difficilement obtenu. En outre, cette insuffisance de moyens conduit aujourd'hui à sortir des enseignants remplaçants nommés depuis plusieurs mois sur une école pour leur confier une autre mission dans une école différente, mettant complètement à mal la continuité pédagogique, l'investissement dans les préparations de séquences et le rapport de confiance entre l'institution et les familles.

Autre sujet important ne recevant pas de réponses claires nationalement, comme le demande régulièrement l'Unsa Education, nous souhaitons également à nouveau attirer votre attention sur la nécessité **de redéfinir la carte de l'éducation prioritaire**. Certaines de nos écoles affichent des indices de position sociale (IPS) particulièrement bas, comparables à ceux des établissements classés en REP+. Pourtant, ces écoles ne bénéficient pas des moyens associés à ce classement. Cette nécessité doit absolument être remontée au Ministère par tous les canaux.

Pour conclure cette déclaration liminaire, nous souhaiterions rappeler qu'au-delà des chiffres, **l'École a besoin d'une trajectoire claire et ambitieuse, concertée avec les partenaires sociaux**. Si l'École est vraiment une priorité pour le gouvernement, il est temps de transformer les déclarations d'intention en actes concrets. Une politique éducative efficace doit allier des moyens renforcés à une vision à long terme, **intégrant toutes les dimensions de la réussite éducative : effectifs, remplacement, formation initiale et continue, accompagnement spécialisé, et reconnaissance des personnels**. L'UNSA Éducation est convaincue que la baisse des effectifs élèves peut et doit être une chance pour notre système scolaire. Mais pour cela, il faut sortir d'une logique purement comptable et penser à l'intérêt général. Les personnels attendent des décisions justes et éclairées, qui répondent aux besoins concrets des écoles et des élèves.

Les membres de l'Unsa Education 42 en CSA-SD